

**IA IPR**

Affaire suivie par :  
Frédéric CHERKI  
IA-IPR Lve Italien  
Coordonnateur du groupe des Ia-IPR de Lve  
Tél : 04 72 80 63 38

92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon Cedex 07

Lyon, le 5 janvier 2026

Les inspectrices et inspecteurs 1<sup>er</sup> & 2<sup>nd</sup> degrés en charge des langues vivantes, de l'éducation musicale et du chant choral

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,  
Mesdames, messieurs les enseignants de langues vivantes,

Mesdames, messieurs les enseignants d'éducation musicale.

Mesdames, messieurs les enseignants d'autres disciplines

**Objet : projet « Chantons (la paix) dans toutes les langues »**

« Il n'y a pas de chemin vers la paix, la paix est le chemin » (Gandhi).

Comme annoncé dans la newsletter de rentrée, nous revenons vers vous à propos du projet « *CHANTONS (LA PAIX) DANS TOUTES LES LANGUES* » ouvert cette année encore à tous les élèves de l'académie, du cycle 1 au cycle terminal, à tous les enseignants de la voie générale et technologique comme de la voie professionnelle.

Pour mémoire, l'enjeu de cette proposition est de mettre en voix quelques chansons ou textes permettant aux élèves de s'ouvrir à la diversité des langues et de constituer ainsi le programme d'un événement festif, dont la forme reste à imaginer par chacune des équipes qui envisage de s'emparer du projet.

Ce courrier vous permettra d'accéder aux ressources et aux supports pédagogiques élaborés par les conseillères pédagogiques, les inspectrices et les inspecteurs de langues vivantes, d'éducation musicale et de chant choral, pour vous accompagner dans la réalisation d'un projet chantant ou musical conduit si possible en inter-langues et à l'échelle d'un établissement.

Le répertoire ainsi constitué comporte des textes en plusieurs langues originales, traduits, transcrits au besoin en caractères latins, et des enregistrements audio.

Nous rappelons néanmoins que les enseignants et leurs élèves sont libres de choisir les chansons et les langues qui leur semblent les plus à même de porter une réflexion partagée sur la paix. Toutes les réalisations sont donc les bienvenues. Une place importante doit en effet être laissée à la créativité, y compris musicale, pour les élèves qui souhaitent s'investir dans cette dynamique.

Pour accéder au répertoire indicatif ainsi qu'au support de cadrage de la démarche amorcée, [cliquez ici](#).

Nous vous invitons à vous connecter simultanément sur le portail ADAGE, à partir d'ARENA (rubrique « Scolarité ») afin de déclarer officiellement votre intérêt pour cette proposition et nous permettre à terme de recenser et de valoriser les initiatives ainsi repérées.

Nous comptons sur l'attention que vous voudrez bien porter à cette initiative et sur la suite que vous pourrez lui réserver, en vous souhaitant cette année encore de beaux projets partagés.

Les inspectrices et inspecteurs 1<sup>er</sup> & 2<sup>nd</sup> degrés  
et les conseillères pédagogiques en charge des langues vivantes et de l'éducation musicale